

**LE MONDE
DES**

RETROUVEZ DANS CE NUMÉRO TOUTE L'INFORMATION DE VOTRE CMA

Artisans

ÉDITION **Haute-Garonne**

Offre globale de services de la CMA
**Des nouveautés pour
vous accompagner** P. 10

Bimestriel n°71 • juillet-août 2009 • 1 €

ACTUALITÉS
**24^e CONCOURS
MOF** P. 8



**LE CONTRAT
D'APPRENTISSAGE**
P. 39

L'ACTUALITÉ
DES CFA



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**
Haute-Garonne

Découvrez Opel.

Les utilitaires qui vous donnent envie d'en faire plus.

**3 adresses Opel
pour vous servir
sur Toulouse**



Opel Corsa Affaires, Opel Astravan, Opel Vivaro, Opel Combo et Opel Movano.

Les véhicules utilitaires Opel se distinguent par leur fiabilité extrême et leurs coûts de fonctionnement réduits. Les motorisations, la flexibilité, le confort et le design de la gamme utilitaire Opel vous offrent de sérieux avantages, à la fois sur route mais également dans la réalisation de vos affaires. Et grâce au vaste choix de notre gamme de véhicules utilitaires, Opel a forcément la solution à vos besoins.

Jantes Corsa et Astravan non disponibles en France. Consommation mixte Corsa Affaires 1.3 CDTI 75 / Vivaro 2.0 16 V (l/100 km) : 4.5 / 10.8 et CO₂ (g/km) : 119 / 259.



MIRAIL MOTORS LABEGE MOTORS MURET MOTORS

05 34 609 609

05 61 000 777

05 62 233 939

P ANORAMA



Salon des arts et du feu de Martres Tolosane, les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre. P 7

■ ÉVÈNEMENT

4 Dépasser l'amertume pour continuer

■ ACTUALITÉS

6 EXPOSITION d'artisanat d'art dans les Pyrénées

7 SALON DE L'ÉCONOMIE pyrénéenne

8 LE MARCHÉ DU CHOCOLAT de Toulouse

S STRATÉGIES



Abigaëlle Galant du haut de ses 18 ans est la plus jeune chef d'entreprise de Haute-Garonne. P 16

■ ENTREPRISE HAUTE-GARONNE

10 OFFRE GLOBALE DE SERVICES : à votre service!

12 LOI DE MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE : les principales réformes

14 ENTREPRISE ARTISANALE multiservice en zone rurale

15 « STATUT D'AUTO-ENTREPRENEUR : le risque d'une concurrence déloyale

16 L'ENTHOUSIASME de la jeunesse à Labarthe-Rivière

■ ÉCLAIRAGE

17 RECRUTEMENT laissez tomber vos préjugés

■ 1 JOUR AVEC...

24 UN BOUCHER LIBRE-SERVICE, le client beaucoup, passionnément

■ CAS D'ENTREPRISE

26 ÉCHANGES une entreprise européenne

■ RÉUSSITE

28 ÉCOLE D'ÉBÉNISTERIE D'AVIGNON pour l'amour du bois

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 16 et 33 à 48 pour les abonnés de la Haute-Garonne.

D DOSSIER

JOUEZ LA CARTE DE L'APPRENTISSAGE

Plus que jamais, l'apprentissage est au goût du jour. La filière attire des jeunes motivés grâce à son taux d'embauche record en fin d'études. Si vous hésitez encore, il est peut-être temps de vous muer en maître d'apprentissage.

P. 29



P PRATIQUE



Il devenait urgent pour la collectivité de disposer d'une nouvelle structure susceptible d'accueillir les entreprises en création ou en développement. P 36

■ ENVIRONNEMENT HAUTE-GARONNE

34 PARTICIPEZ À UNE GESTION durable des forêts

■ TERRITOIRE HAUTE-GARONNE

36 EXTENSION de l'Hôtel d'entreprises d'Activestrel

37 LANCEMENT d'une Opahrr

■ APPRENTISSAGE HAUTE-GARONNE

38 LA FONCTION de maître d'apprentissage

39 LE CONTRAT d'apprentissage

R REGARDS

■ CFA HAUTE-GARONNE

40 JOURNÉES « DÉCOUVERTE DES MÉTIERS » au Centre de formation à Muret

42 CARNET DE VOYAGE de Florian et Marin

43 CFA DU COMMINGES : après plusieurs mois de travaux, l'inauguration

■ INITIATIVES HAUTE-GARONNE

44 LA FORMATION professionnelle qualifiante

45 LE PRÉSIDENT PÉREZ RENCONTRE une délégation espagnole

46 L'OUTIL en main

É DITO



Pierre Pérez
Président de la CMA
de Haute-Garonne

« Un électorat qui ne comprend plus »

Les élections européennes viennent de se terminer avec un taux record d'abstentions.

C'est regrettable, car si les pays européens ont pu relever la tête après la guerre, c'est « un peu » grâce à elle. D'autres comme l'Irlande, l'Espagne ou la Grèce ont connu un développement remarquable grâce aux fonds européens. Enfin, on oublie trop souvent que de nombreuses réalisations de notre pays ont vu le jour grâce aux fonds européens.

Alors, pourquoi cette désaffection ? C'est simple. De nombreux concitoyens et les artisans en particulier considèrent qu'ils ne sont pas écoutés, ni entendus.

C'est préoccupant. Quand il n'y aura plus de votants, que deviendra la démocratie ? Tant que les pouvoirs politiques prendront des mesures aussi peu adaptées que le statut d'auto entrepreneur en France, ils ne devront pas s'étonner d'être « boudés » par un électorat qui ne comprend plus.

Le Monde des artisans n°71 – juillet-août 2009 – Édition de la Haute-Garonne – Président du comité de rédaction des pages locales : Yves Yvinec – Avec le concours rédactionnel de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne – Éditeur délégué : Stéphane Schmitt – Rédaction : ATC-ÉDIMÉTIERS, rédactrice en chef : Charlotte de Saintignon, rédactrice en chef adjointe : Barbara Colas, Tél. 01 42 74 28 32, fax 01 42 74 28 35, e-mail : c.saintignon@groupe-atc.com – Ont collaboré à ce numéro : Florence Brunel, Guillaume Geneste, Florent Lacas, Hélène Sauvage – Secrétariat de rédaction : M. Anthony, J. Clessienne, J. Neisse – Publicité : ATC-ÉDIMÉTIERS, 84 bd de Sébastopol, 75003 Paris – Chef de publicité : Philippe Saint Etienne – Édition nationale : Mathieu Tournier, Tél. 01 42 74 28 73, fax 01 42 74 28 35, e-mail : m.tournier@groupe-atc.com – Éditions départementales sud-ouest : Thierry (Tél. 06 22 69 30 22) et Cédric Jonquière (Tél. 06 10 34 81 33), fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr – Éditions départementales nord et est : François Bederstorfer, Tél. 03 87 69 18 12, fax 03 87 69 18 14, e-mail : f.bederstorfer@groupe-atc.com – Photographies : Laurent Theeten, responsable image – Conception éditoriale et graphique : TEMA presse, Tél. 03 87 69 18 01 – Fabrication : Pixel image, I. Marlin, J.-M. Tappert, Tél. 03 87 69 18 18 – Éditeur : ATC, 23 rue Dupont des Loges, 57000 METZ, Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14 – Directeur de la publication : François Grandidier – N° commission paritaire : 0311 T 86957 – Dépôt légal : juin 2009 – Impression : Groupe Socosprint imprimeurs, route d'Archettes, 88000 Épinal certifiée PEFC CTP/1-013. Le Monde des artisans est imprimé sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement.



Événement

Haute-Garonne

Il y a quelques mois, nous étions encore sous le choc des déboires - le mot est faible - de la finance mondiale et de leurs conséquences sur l'avenir de nos entreprises. Nous n'avions, à cette époque, pas de mots assez durs pour les apprentis sorciers à l'origine du désordre monétaire mondial. Nous pensions, néanmoins que les États seraient contraints de prendre des mesures drastiques pour que cela ne se reproduise pas...

Dépasser l'amertume pour

Je constate que les comportements, « les us et pratiques » devrais-je dire, qui ont rendu nos économies presque exsangues, n'ont pas disparu.

C'est regrettable et pour le coup véritablement immoral. Mais il est vrai que nous habitons les uns et les autres sur des planètes différentes.

La montée des difficultés

Nous avons assisté depuis juillet 2008 à la montée des difficultés avec des affaires qui se ralentissaient, dans les métiers du bâtiment en particulier. Notre impression s'en est trouvée confirmée par les premiers chiffres de 2009.

Or, au moment où nos entreprises, auraient eu besoin d'être soutenues, elles se sont senties bien seules. Les banquiers, par exemple, ne les ont guère aidées. Je rappellerai, qu'il y a quelques mois, ils juraient, la main sur le cœur, que leur métier était de soutenir l'économie... Néanmoins et malgré les incertitudes, les chefs d'entreprises ont continué à faire face. Ils n'ont pas utilisé les difficultés rencontrées pour licencier leurs salariés, comme le font de façon éhontée un certain nombre de grands groupes. Comme toujours, ils se sont adaptés en acceptant un peu moins de visibilité et un peu plus de risques.

À un moment où on parle beaucoup de citoyenneté dans l'entreprise, nous aurions pu être cités en exemple...

Un coup d'épée dans le dos

Or rien!... Si ce n'est un coup d'épée dans le dos avec l'apparition dans le paysage d'une nouvelle forme de gestion de l'entreprise: l'auto-entrepreneuriat!

Faute de courage ou tout simplement par naïveté (on n'y croyait pas), nous n'avons pas su nous opposer à la mise en œuvre d'une mesure qui va déstructurer ou détruire l'artisanat. En ce qui me concerne, j'ai l'impression que nous avons été pris dans une nasse et que nous sommes désormais prisonniers d'une logique imparable dont les pouvoirs publics se sont emparés.

En faisant croire à chacun qu'il peut créer son emploi et que, ce faisant, il peut gagner sa vie pour gagner sa retraite, cet argument est quasi irréfutable. Et pourtant, chaque jour... des entreprises disparaissent pour laisser la place à des auto-entrepreneurs.

■ Qui peut m'expliquer où est le gain pour notre économie?

■ Peut-on me démontrer, sur cette base, que la France est devenue, tout d'un coup, un pays d'entrepreneur?

■ Peut-on m'expliquer également comment les exigences de qualification vont être respectées par cette nouvelle population?

■ Peut-on me certifier que les chiffres d'affaires réalisés seront effectivement déclarés?

■ Peut-on me contredire quand j'affirme que c'est une nouvelle précarité qui se met en place?

■ Peut-on me dire enfin pourquoi tout ce mépris?

Il est vrai que nous devons apparaître, vus de loin, pour une population de « laborieux et de bricoleurs ».

Entre amertume et résistance

Nous ne pourrions pas résister longtemps. Entre le coût demandé par un artisan qui paie ses charges et celui demandé par un auto-entrepreneur, il n'y a pas photo. Cela étant dit, qui va recruter, demain, les jeunes dont personne ne veut? Qui va former pour demain aux métiers, produits et services de proximité dont notre population a besoin? Jusqu'où doit aller cette régression sociale à l'anglosaxonne? Peut-on décemment croire que la prospérité et la richesse de notre pays vont reposer sur la capacité de quelques-uns à s'approprier un savoir-faire qu'ils n'ont pas?

■ La CMA 31 à votre service!

Vous êtes créateur ou chef d'entreprise artisanale, conjoint ou salarié de l'artisanat, cédant ou repreneur d'une entreprise, apprenti ou candidat à l'apprentissage ou bien encore élu local? Pour répondre à vos besoins, vous aider à anticiper les évolutions économiques ou réglementaires et vous accompagner dans vos projets de développement, la CMA vous présente son offre globale de services... Pour en savoir plus, venez découvrir nos fiches prestations sur www.cm-toulouse.fr (lire en pages 10 et 11).



continuer

Néanmoins, continuer à œuvrer

Et pourtant, nous allons continuer à œuvrer dans nos entreprises, dans nos organisations professionnelles et au sein de la Chambre de métiers et de l'artisanat. C'est pourquoi je préfère évoquer avec vous ce que nous faisons, notre volonté de faire de notre Chambre de métiers une entreprise au service des entreprises. Pour l'artisan, qui à un moment ou à un autre a été en contact avec notre organisme, la Chambre de métiers a un sens. Pour les autres, pour ceux qui ne la connaissent pas, elle peut apparaître comme une institution. Non que le terme ait une connotation péjorative, il masque cependant l'investissement des élus et des collaborateurs qui fréquentent cette maison.

Affirmer notre volonté et nos capacités

Il nous a donc semblé indispensable, surtout dans le contexte actuel, d'affirmer avec plus de force notre capacité d'intervention. C'est ainsi qu'est née l'idée d'offre globale de services: désormais, notre organisme ne se fera plus connaître par une définition administrative de sa mission, mais par une présentation des prestations qu'il propose aux artisans et à tous ceux qui veulent s'intégrer dans notre secteur.

Enfin et pour terminer, un mot sur l'apprentissage. Comme vous le savez sans doute, la rentrée 2009 sera marquée par la disparition des BEP et la réforme du bac pro en trois ans. Certes, on peut s'interroger sur la pertinence de cette

réforme qui nous est imposée. Cela étant dit, dans ce paysage contraint, nous n'avons pas le choix. C'est pourquoi, nous nous sommes battus pour obtenir, dès la rentrée, la création de nouveaux bacs professionnels. Il faut croire que nos arguments ont été pertinents, puisque le Conseil régional vient de nous accorder l'ouverture des sections bac pro en carrosserie peinture et dans les métiers de l'alimentaire. Ils viendront rejoindre le bac pro mécanique qui existe depuis quelques années dans notre CFA à Muret. Tout cela veut bien dire, qu'en dépit d'un environnement qui ne nous est pas favorable, nous continuons à avancer dans la mission qui est la nôtre.

Pierre Pérez

« Il nous a semblé indispensable dans le contexte actuel, d'affirmer avec plus de force notre capacité d'intervention. C'est ainsi qu'est née l'idée d'offre globale de services: désormais, notre organisme ne se fera plus connaître par une définition administrative de sa mission, mais par une présentation des prestations qu'il propose aux artisans et à tous ceux qui veulent s'intégrer dans notre secteur. »

A

Actualités Haute-Garonne

■ Contacts

Les services de la CMA
18, bis boulevard
Lascrosses - BP 91030
31010 Toulouse - Cedex 6
www.cm-toulouse.fr

■ Standard

Tél.: 05 61 10 47 47
Fax: 05 61 10 47 48
contact@
cm-toulouse.fr

■ Service communication

cvaretti@
cm-toulouse.fr
Tél.: 05 61 10 47 96

■ Point Accueil

Entreprise (PAE)
Tél.: 05 61 10 47 94
Fax: 05 61 10 47 83

■ Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

cfe@cm-toulouse.fr
Tél.: 05 61 10 47 71
Fax: 05 61 10 47 83

■ Pôle Économique

• Véronique Branover
vbranover@
cm-toulouse.fr
Tél.: 05 61 10 47 15
• Nathalie Watek
nwatek@cm-toulouse.fr
Tél.: 05 61 10 47 14
Fax: 05 61 10 47 87

■ Pôle formation emploi et apprentissage

• Catherine Touzet
(CAD)
ctouzet@
cm-toulouse.fr
Tél.: 05 61 10 47 64
Fax: 05 61 10 47 84
• Romain Julien
(Apprentissage)
rjulien@cm-toulouse.fr
Tél.: 05 61 10 47 69
Fax: 05 61 10 47 84

■ Espace formation continue

3 rue de Toul
31000 Toulouse
formation@
cm-toulouse.fr
Tél.: 05 61 10 47 40
Fax: 05 62 27 07 54

■ Bureau permanent

4 rue de l'Indépendance
31800 Saint-Gaudens
stgaudens@
cm-toulouse.fr
Tél.: 05 61 89 17 57
Fax: 05 61 89 37 04

■ Centre de Formation par Alternance (CFA)

Chemin de la Pyramide
BP 25
31601 Muret Cedex 1
cfa@cm-toulouse.fr
Tél.: 05 62 11 60 60
Fax: 05 61 51 69 59

LES ARTISANALES DU COMMINGES 2009

EXPOSITION D'ARTISANAT D'ART DANS LES PYRÉNÉES



Exposition d'artisanat d'art, les Artisanales du Comminges organisées par la CMA 31 avec le concours des collectivités locales, le Conseil régional et le Conseil général se déroulent sur trois sites :

■ Saint-Gaudens du 18 juin au 5 juillet à la Halle aux grains, inaugurée par André Maury, 1^{er} vice président de la CMA.

■ Aspet du 25 juillet au 23 août à l'office du

tourisme, inaugurée par le président Pierre Pérez.

■ Luchon du 5 au 24 septembre à la maison du curiste, inaugurée par Annie Ros, vice-présidente de la CMA.

Ces artisanales seront aussi l'occasion de promouvoir la nouvelle Route de l'artisanat et des métiers d'art de Midi-Pyrénées créée par les Chambres de métiers et de l'artisanat de Midi-Pyrénées.

CONTACT CMA

• Antenne de Saint-Gaudens :

Didier Ricou au 05 61 89 99 88

dricou@cm-toulouse.fr

• Route des métiers d'art, site Internet :

www.creamip.com

Artisans d'Art...



Valorisez votre savoir-faire et faites-vous connaître en participant au Prix SEMA 2009 des professionnels : « Métiers de la création contemporaine ».

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne organise le prochain Jury départemental du prix SEMA. Le lauréat 2009 se verra allouer une récompense de 1000 €. L'entreprise primée bénéficiera des retombées médiatiques de la remise du prix lors d'une manifestation organisée à cette occasion par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne en présence de la presse et de nombreux invités. Préparez dès à présent votre dossier de candidature en téléchargeant le règlement du concours sur le site www.cm-toulouse.fr ou www.metiersdart-artisanat.com. La date limite de remise des dossiers et des œuvres est fixée au 15 septembre 2009.

POUR TOUTE INFORMATION

Contact CMA : Nadine Cazes au 05 61 10 47 20
ncazes@cm-toulouse.fr

Le Club Créateurs



Depuis sa création en septembre 2008, le Club Créateurs permet de réunir à chaque fois une trentaine de chefs d'entreprise autour

d'un sujet d'actualité, présenté par un professionnel et donnant lieu à un débat. Les rencontres se terminent par un buffet cocktail au cours duquel les chefs d'entreprise peuvent se rencontrer, partager leurs expériences et développer leur réseau relationnel. Si, vous aussi, vous souhaitez participer à ces soirées (organisées à partir de 18 h 30), n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Prochain rendez-vous : le 28 septembre 2009 sur le thème « La prévention des impayés au regard des nouvelles dispositions de la loi LME ».



Cette opération bénéficie d'un co-financement de la part du Fonds Social Européen.

CONTACT CMA :

Fabienne Vignes au 05 61 10 47 61

fvignes@cm-toulouse.fr

Les Pyrénéennes 2009 de Saint-Gaudens Salon de l'économie Pyrénéenne

18-19 et 20 septembre 2009, au parc des expositions
du Comminges.

Organisées par la Communauté de communes du saint-gaudi-nois avec de nombreux partenaires, les Pyrénéennes 2009 accueilleront cette année l'agriculture, le tourisme, l'environnement et l'artisanat des Pyrénées. Salon professionnel et grand public, il sera le théâtre de nombreux concours nationaux et régionaux d'animaux de race. Des espaces de dégustation de produits fermiers et artisanaux et des animations sur les métiers de la montagne seront proposés au public. L'artisanat sera présent en particulier sur deux thèmes majeurs : le développement de l'activité économique avec la création d'entreprise et le développement durable dans le bâti pyrénéen.

■ La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne, sur un stand inter-consulaire, assurera la promotion de la création et de la reprise d'entreprises artisanales en milieu rural et en zone de montagne.

■ Les Chambres de métiers et de l'artisanat des Pyrénées seront également présentes dans un espace de 400 m²



dédié à la « performance énergétique dans le bâti pyrénéen ». Les artisans des Pyrénées présenteront leur savoir-faire en matière d'économie d'énergie pour l'habitat pyrénéen ou pour les bâtiments agricoles et en matière de mise en œuvre de nouveaux matériaux innovants pour l'isolation des logements. Enfin, le nouveau label Éco Artisan sera présenté avec ses enjeux par la Capeb 31 aux artisans qui visiteront les Pyrénéennes.

CONTACTS :

• Conférence de l'artisanat pyrénéen : Graziella Filoni au 05 61 65 29 52
gf.cap@wanadoo.fr
• CMA 31, antenne de Saint-Gaudens : Jean-François Agnès au 05 61 89 17 57
jfagnes@cm-toulouse.fr



Auterive Foire expo 2009



La ville d'Auterive, en partenariat avec l'Association des artisans du canton d'Auterive, organise la 19^e Foire exposition qui se tiendra les 25, 26 et 27 septembre 2009. Placée sous l'angle du développement durable, cette manifestation mettra à l'honneur l'implication des artisans en faveur de la préservation de notre environnement. Pendant trois jours, artisans, artisans

d'art, commerçants et industriels de la région présenteront leurs savoir-faire aux visiteurs. Si vous souhaitez exposer sur la foire, il reste encore quelques places.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
vous pouvez contacter Nathalie Pokropek
au 05 34 28 19 34.

MARTRES TOLOSANE

SALON DES ARTS ET DU FEU, 30-31 OCTOBRE ET 1^{er} NOVEMBRE



Le prochain Salon des arts et du feu de Martres Tolosane aura pour invité d'honneur la porcelainière et céramiste Marie-Évelyne Savorgnan. 110 exposants, 10 000 visiteurs sont attendus à l'occasion de ces trois jours de promotion de l'artisanat d'art. Artisans faïenciers, potiers, ferronniers, bijoutiers y sont les bienvenus.

DOSSIER D'INSCRIPTION :

• Sur le site : www.midexpo.com
• Office de Tourisme : 05 61 98 66 41

Amicale des anciens membres élus de la CMA 31

La 4^e rencontre de l'association de l'Amicale de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne aura lieu le mardi 6 octobre 2009 à 12 h 30.

Les anciens élus accompagnés de leur conjoint sont cordialement invités à ce repas organisé à la Chambre de métiers et de l'artisanat.

CONTACT

Pour vous inscrire au repas n'hésitez pas à contacter Colette Mazure au 05 61 10 47 36 ou par mail : cmazure@cm-toulouse.fr

A ctualités

Haute-Garonne

RENDEZ-VOUS GOURMAND

LE MARCHÉ DU CHOCOLAT DE TOULOUSE

Le Marché du chocolat de Toulouse a été créé en 1990, à l'initiative de l'Union régionale des chocolatiers de Midi-Pyrénées et du Club des amateurs du chocolat.

Premier et, à ce jour, unique « marché de plein-vent » en France, il est devenu pour la ville rose un rendez-vous incontournable destiné à tous les amateurs de chocolat.

En suivant l'histoire du cacao issu des quatre coins du monde, le public est invité à le découvrir sous ses formes les plus variées : en bonbon, en bouchée, en tablette, en praline, en ganache, chaud, glacé... ou encore marié à des épices, des fruits, du thé, du vin... et ce grâce au savoir-faire bienveillant des artisans chocolatiers toulousains.

Au programme des dégustations, des démonstrations, des leçons de goût proposées par les artisans, des animations pour petits et grands (avec les élèves de l'Institut Limayrac), une journée pour les enfants, sans oublier la célèbre... fontaine à chocolat ! Parmi les artisans présents sur ce marché (liste non exhaustive), citons La Maison Pillon, Criollo Chocolatier, Castan Chocolatier, Thierry Aimé Chocolatier, La Bonbonnière, L'Atelier du Chocolat, La Compagnie du Chocolat, Olivier Chocolatier, Thuriès, Ô Sorbet d'Amour, et des invités comme les Thés Cha Yuan et les Vins du Cellier des Templiers. Vous repartirez en connaissant tous les secrets du travail artisanal du chocolat !



PRATIQUE

Place St Georges - Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 octobre de 9h à 19h - Entrée gratuite



VOUS ÊTES UN DES MEILLEURS? PROUVEZ-LE!

24^e concours MOF

Un des Meilleurs Ouvriers de France

Votre métier est votre passion ; votre passion est devenue votre métier et vous aurez 23 ans au moins à la date de la clôture des inscriptions, le 31 décembre 2009 ? Alors, il est temps de vous inscrire au concours, sur le site Internet www.meilleursouvriersdefrance.org ou par téléphone au 09 52 37 62 91. Les épreuves de l'examen conduisent à l'attribution d'un diplôme d'État délivré par le ministre de l'Éducation nationale qui est homologué au niveau III de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation. Les frais d'inscription s'élèvent à 60 €.

CONTACT :

Jean-Pierre Bourdel au 06 71 61 14 89
commissaire-coet31@meilleursouvriersdefrance.org



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

**VOS CLIENTS PRÉFÈRENT TRAVAILLER
AVEC UNE ENTREPRISE EN BONNE SANTÉ.
Ça tombe bien ! Vous êtes bien couvert !**

**“95 %* DES CLIENTS MAAF
recommandent MAAF”**

*Baromètre Assurances 2007 SOFRES

Biorythm, la complémentaire santé à composer vous-même

Avec Biorythm, choisissez la tranquillité d'esprit : dans chaque module, vous choisissez le niveau de garantie qui correspond à vos besoins et à ceux de votre famille. Vous bénéficiez bien sûr des avantages fiscaux de la Loi Madelin. Choisir la référence qualité prix, c'est aussi choisir les pros de l'assurance des pros.



**Pour rencontrer un conseiller en clientèle
professionnelle et obtenir gratuitement
une étude personnalisée,**

appelez le

► N° Indigo 0 825 325 350

(0,12 € TTC/min depuis un poste fixe + surcoût selon opérateurs).

www.maaf.fr



la référence qualité prix

Quelle que soit votre place dans l'entreprise, chef d'entreprise, conjoint, salarié ou apprenti, nous sommes là pour vous accompagner dans vos projets.

OFFRE GLOBALE DE SERVICES À VOTRE SERVICE!

La Chambre de métiers et de l'artisanat a en effet pour mission d'accompagner les entreprises artisanales dans leur compétitivité, leur pérennité et leur développement. Son action est le reflet des options stratégiques définies par les élus de la CMA.

L'évolution des attentes des entreprises artisanales a ouvert un large champ d'intervention pour la CMA auprès des différents publics :

- les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises,
- les chefs d'entreprises artisanales, leur conjoint et salariés,
- les cédants et les repreneurs d'entreprises,
- les apprentis,
- les élus locaux et les partenaires.

Pour chacun de ces publics, de nombreuses prestations sont proposées. Elles constituent l'offre globale de services de la CMA 31.

L'ambition affichée est d'apporter, suivant le sujet, à tout public qui sollicite la CMA 31, soit :

- une information pour permettre de faire des choix stratégiques,
- une sensibilisation pour anticiper des réponses sur un sujet d'importance essentielle,
- un conseil spécialisé pour décider en toute connaissance avant d'engager un projet,
- un montage de dossier pour concrétiser un projet,
- une formation pour s'adapter à l'environnement économique, social ou réglementaire.

CONTACT CMA

05 61 10 47 47

contact@cm-toulouse.fr

INTERACTIVITÉ

Vous trouverez l'ensemble des prestations de notre offre de service sous forme de fiches, sur notre site Internet : www.cm-toulouse.fr

Chaque fiche indique l'objectif de la prestation, le bénéficiaire, le contenu de cette prestation, les modalités d'accès et la personne en capacité de vous proposer la prestation de la CMA 31.



Pour 2009,
55 prestations
constituent
l'offre globale
de services
de la CMA 31.

L'observatoire départemental
de l'artisanat

La CMA vous présente une analyse territoriale
et sectorielle de l'artisanat de Haute-Garonne

La recherche d'un
contrat d'apprentissage

La CMA vous met en relation avec
les entreprises grâce à la Bourse de
l'apprentissage

L'information du cédant

La CMA vous accompagne dans
votre projet de cession

Le développement de l'entreprise

La CMA vous apporte une expertise
pour le développement de votre
entreprise

La formation du jeune entrepreneur

La CMA vous offre une formation
adaptée aux besoins de votre jeune
entreprise

Porteur de projet et jeune entrepreneur

- ▶ **Objectif**
Permettre au jeune entrepreneur et/ou à son conjoint d'accéder à une offre de formation structurante afin d'être performant en matière de gestion financière et commerciale vis-à-vis de l'environnement et du marché de l'entreprise.
- ▶ **Bénéficiaires**
Créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales nouvellement installés et conjoints collaborateurs.
- ▶ **Prestation**
La CMA vous propose les thèmes de stage de formation :
 - l'organisation, la gestion de l'entreprise,
 - l'organisation administrative et comptable sous le régime de la micro entreprise,
 - la réussite de la prospection commerciale de l'entreprise,
 - la connaissance des fondamentaux en matière de technique de vente,
 - l'initiation à l'informatique.
- ▶ **Modalités**
Lieu : à Toulouse ou à Saint-Gaudens.
Formation en journée, de courte durée (1 à 3 jours) : modules indépendants les uns des autres, organisés très régulièrement sur l'année.
- ▶ **Références**
691 jours de stages organisés en 2008, 1890 stagiaires formés.
- ▶ **Tarif de la prestation**
16 € par journée de formation pour les chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs et auxiliaires familiaux.
- ▶ **Contacts**

Pôle Formation Continue
Toulouse, tél : 05 61 10 47 52
Courriel : cjuna@cma-toulouse.fr

Saint-Gaudens, tél : 05 61 89 17 57
Courriel : mcastellan@cma-toulouse.fr

Retrouvez tous nos stages sur :
www.cm-toulouse.fr


Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Haute-Garonne

Fiche A 11

La Loi de modernisation de l'économie, dont certaines réformes s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2009, introduit plusieurs mesures qui touchent à la vie des entreprises artisanales, de leur création à leur transmission en passant par leur développement.

Tour d'horizon des principales mesures destinées à développer la croissance, à créer des emplois et à accroître le pouvoir d'achat.

CONTACT CMA :
Service développement
économique
au 05 61 10 47 47

LOI DE MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE

Les principales réformes

Favoriser le développement des TPE et PME

Opter pour l'impôt sur le revenu

Les SA, SARL et SAS ne sont plus nécessairement soumises à l'impôt sur les sociétés. Ces entreprises ont désormais la possibilité d'opter pour l'imposition de leurs bénéficiaires à l'impôt sur le revenu.

Elles doivent dans ce cas répondre aux conditions suivantes : exercer une activité artisanale ; employer moins de 50 personnes ; être créées depuis moins de 5 ans ; réaliser un chiffre d'affaires ou un total bilan inférieur à 10M€ ; avoir des droits de vote détenus à hauteur de 50 % au moins par des personnes physiques, et à hauteur de 34 % par le(s) dirigeant(s) de l'entreprise. Cette option est valable pendant 5 ans.

Protéger le patrimoine personnel

Après la possibilité de protéger son habitation principale en cas de créances, la Loi étend la protection du patrimoine des entrepreneurs individuels à tous biens fonciers bâtis et non bâtis non affectés à un usage professionnel.

Si l'entreprise est domiciliée au domicile de l'artisan, seule la partie affectée à un usage non professionnel sera protégée. Le dirigeant, qui s'est porté caution d'une dette de son entreprise pourra, dans certains cas,

demander le réaménagement de l'engagement de caution dans le cadre de la procédure de surendettement.

Réduction du délai de paiement

Les délais de paiement entre professionnels sont limités à 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

En cas de dépassement du délai, les sanctions et pénalités de retard passent de 1,5 à 3 fois le taux d'intérêt légal. Des dérogations exceptionnelles sont possibles si des accords sont passés par les organisations professionnelles.

Renforcer le commerce de proximité

Évolution des baux commerciaux

La Loi prévoit l'instauration de la révision des loyers sur l'indice général des prix, composé de :

- l'indice des prix à la consommation à hauteur de 50 %,
- l'indice du coût de la construction à hauteur de 25 %,
- et l'indice du chiffre d'affaires dans le commerce de détail à hauteur de 25 %.

Ce nouvel indice s'appliquera aux indexations des baux commerciaux et devrait contribuer à un ralentissement de la hausse des loyers, jusqu'alors assise sur l'évolution

du seul indice Insee du coût de la construction et de l'habitation.

Des aides en faveur du commerce de proximité

Le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac) augmente de 20 %. Ces fonds financeront des projets d'une durée de 3 ans ou des investissements de production.

Favoriser la transmission et la reprise d'entreprise

Cession de fonds de commerce

Les taux des droits de mutation sont harmonisés. Le taux global des droits de mutation passe à 0 % si la valeur du fonds est inférieure à 23 000 € et à 3 % si la valeur du fonds de commerce n'excède pas 200 000 € et à 5 % au-delà.

Pour les transmissions au profit d'un conjoint ou partenaire pacsé, d'un enfant ou d'un salarié (depuis au moins 3 ans), les droits d'enregistrement ne sont dus qu'au-delà de 300 000 €. Certaines conditions sont néanmoins requises : l'acquisition doit se faire en pleine propriété ; le fonds de commerce doit avoir été détenu par le vendeur pendant plus de 2 ans ; l'acquéreur devra diriger l'entreprise pendant 5 ans et avoir pour seule activité l'exploitation du fonds.

ÉCO PRÊT À TAUX ZÉRO

Communiquez auprès de vos clients

Trois décrets et un arrêté relatifs à l'éco prêt ont été publiés le 31 mars 2009 au Journal officiel. Ces textes précisent juridiquement les caractéristiques de l'éco prêt à taux zéro présenté par Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie dans la convention signée avec les banques, les professionnels du bâtiment et de l'immobilier, et l'Ademe. Cet éco prêt est de 30 000 € au maximum, sans intérêts et sans condition de ressources. Les ménages bénéficieront de l'éco prêt à taux zéro pour financer les travaux d'économie de leur résidence principale (construite avant le 1^{er} janvier 1990). Le propriétaire occupant ou bailleur doit mettre en œuvre, par exemple, un bouquet de travaux (isolation performante de la toiture, des murs donnant sur l'extérieur, installation ou remplacement d'une chaudière...). Ces textes détaillent les travaux éligibles, les justificatifs à produire et les montants plafonds de l'éco-prêt à 0%.



Soyez force de conseil : informez votre clientèle future ou existante sur les modalités d'obtention.

Pour tout savoir sur l'éco-prêt et accompagner au mieux vos clients, rendez-vous sur le site du ministère de l'écologie : www.developpementdurable.gouv.fr. Vous pourrez télécharger les « formulaires devis », destinés à la demande de prêt, et le formulaire « travaux », destiné à attester de la réalisation des travaux financés à remettre à vos clients.



Nouveau système d'immatriculation des véhicules (SIV)



La mise en place du SIV, entraînant l'attribution d'un numéro de plaque d'immatriculation à vie, s'applique

automatiquement aux véhicules neufs depuis le 15 avril 2009. Les professionnels de l'automobile jouent donc un rôle central. En effet, après habilitation préfectorale, ils sont autorisés à recevoir directement les demandes de cartes grises des usagers et doivent en assurer l'enregistrement par Internet (moyennant facturation). Ils doivent, pour cela, obtenir un certificat électronique. Les professionnels recevront une demande d'agrément qui les autorisera à percevoir, pour le compte du Trésor Public, les taxes et redevances afférentes à l'immatriculation. Bien que les usagers n'aient plus l'obligation de passer par la préfecture, cette dernière valide toujours les demandes transmises par les professionnels. Dans tous les cas, la nouvelle carte grise sera adressée par voie postale, sous pli sécurisé, au domicile de l'utilisateur. Pour toute demande d'habilitation et d'agrément : <https://habilitation-siv.interieur.gouv.fr>. En cas de changement de département, de résidence ou lors de l'achat d'un véhicule d'occasion immatriculé dans un autre département, le propriétaire devra procéder lui-même au changement de l'immatriculation de son véhicule.

À SAVOIR



Insertion dans les annuaires, vigilance!

La Direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DRCCRF) de Midi-Pyrénées attire l'attention des professionnels sur l'insertion de leurs coordonnées professionnelles dans des annuaires. Les sollicitations de certaines sociétés, souvent situées à l'étranger, sont ambiguës et une grande vigilance s'impose pour éviter de signer des bons de commande forts onéreux, dont la diffusion n'est pas toujours démontrée. L'engagement est généralement peu visible sur le document, avec des conditions d'abonnement et un prix demandé d'autant plus élevé que le contrat est renouvelable automatiquement sur plusieurs années.

CONTACT

DRCCRF de Midi-Pyrénées
au 05 67 69 11 00
ud31@dgccrf.finances.gouv.fr

ZOOM

Le réseau Urssaf à l'écoute des entreprises en difficulté



Depuis le 31 mars 2009, le réseau Urssaf a mis en place un dispositif spécifique pour renforcer l'accompagnement des entreprises en difficulté autour d'un numéro de téléphone disponible de 8 heures à 18 h 30 dédié aux entreprises souhaitant s'informer ou déclarer d'éventuelles difficultés de paiement.

CONTACT :

Urssaf au 0821 821 33
www.urssaf.fr



Entreprise artisanale multiservice en zone rurale

À Bondigoux, commune d'un peu plus de 400 habitants dans le canton de Villemur, l'ouverture de « La Forge » n'est pas passée inaperçue. M. Vidal et M^{lle} Ceccato ont réouvert l'ancien restaurant en y ajoutant un multiservice rural. C'est un peu un retour aux sources pour M. Vidal qui a débuté son apprentissage à Villemur. Il a ensuite acquis une solide expérience dans de grands noms de la restauration française: Le Café de la Paix ou Le Grand Véfour à Paris notamment. Le souhait des jeunes entrepreneurs de revenir en milieu rural a rencontré l'attente de la mairie qui souhaitait apporter à sa population des services de proximité. De cet intérêt commun, est née l'idée de refaire vivre « La Forge ». Repas ouvriers le midi, repas gastronomiques le soir, plats à emporter, épicerie, la



■ M^{lle} Ceccato et M. Vidal.

palette de services proposée est large et couvre les besoins de la population locale. Les dirigeants ont travaillé avec la CMA31 pour faire intervenir le Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) dans le financement de leur projet. Un dossier a été déposé en préfecture. « La Forge » : Un lieu et des produits à découvrir... M. Vidal et M^{lle} Ceccato vous réserveront un accueil chaleureux.

CONTACT:

La Forge
166 rue principale - 31340 Bondigoux
Tél. : 05 61 09 95 89

POUR TOUT PROJET DE DÉVELOPPEMENT:

Guy Daimé, conseiller CMA,
Antenne du nord toulousain
au 05 61 10 47 11
gdaime@cm-toulouse.fr

Une transmission pleine de sel



■ MM. Le Ravallec (repreneur) et Berni (cédant).

fondée et développée par M. Berni est désormais dirigée par M. Le Ravallec, ingénieur de formation et reprenneur de l'affaire. La reprise a été rondement menée car il ne s'est pas écoulé plus de six mois entre la décision de vendre et l'accord trouvé entre MM. Berni et Le Ravallec.

LMA: Vous êtes passé d'un grand groupe à une TPE. Surprenant non?

M. L.R. : Pas tant que ça. Je recherchais une entreprise à reprendre et Corelec a été l'opportunité. La qualité des produits est indéniable, le développement de cette affaire est un vrai challenge pour moi et l'ensemble des salariés.

LMA: Quelles sont justement les pistes de développement que vous envisagez?

M. L.R. : Nous travaillons à ce jour

principalement sur le grand sud et nous avons besoin de mieux couvrir le territoire national. Une fois cette étape franchie, nous pourrions peut-être envisager l'exportation. Un nouveau produit sera aussi sur le marché dès cette année, il complétera notre gamme d'électrolyseurs.

LMA: Quels sont vos clients exactement?

M. L.R. : Ce sont principalement les piscinistes donc des artisans. Ils sont sensibles à la fiabilité de nos produits qui sont 100 % « Made in France ». La visite de notre site (www.corelec.eu) pourra leur donner une idée plus précise de nos produits.

CONTACT:

Loïc Le Ravallec
Corelec - 331 chemin des Agriès
31860 Labarthe sur Lèze
Tél. : 05 61 40 48 22

Corelec a changé de mains. Spécialisée dans la fabrication d'électrolyseurs au sel et de régulateurs de pH pour piscines, l'entreprise

Le risque d'une concurrence déloyale

Le régime de l'auto-entrepreneur ne correspond pas au modèle économique de l'artisanat, dont l'exercice est fondé sur la qualification et la création d'une véritable entreprise.

Mis en place depuis le 1^{er} janvier 2009, le nouveau statut d'auto-entrepreneur permet d'exercer une activité professionnelle limitée pour augmenter ses revenus sans créer de société. La Chambre de métiers et de l'artisanat voit dans ce dispositif un risque important de concurrence déloyale vis-à-vis des artisans. C'est pourquoi, la CMA et les élus ont alerté le gouvernement et les pouvoirs publics sur ce risque, avec l'exonération pour les auto-entrepreneurs de taxe professionnelle pendant trois ans, de la non-soumission à la TVA,

sans parler du niveau nettement inférieur des charges sociales. Les élus du bureau de la CMA de la Haute-Garonne ont également alerté sur l'absence de garantie professionnelle et d'assurances de ces auto-entrepreneurs vis-à-vis des particuliers qui feraient appel à eux. Ils ont, dans le même temps, signalé les problèmes de couverture sociale et de retraite auxquels s'exposent ceux qui font ce choix. Pour répondre aux sollicitations, le service économique de la CMA a mis en place un atelier d'information « *Le statut d'auto-entrepreneur est-il adapté à mon pro-*

jet ? ». Beaucoup de candidats potentiels se rendent compte ainsi que ce statut n'est pas adapté. La Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne rappelle qu'une entreprise artisanale est une entreprise qui investit, qui embauche et transmet un savoir-faire notamment par l'apprentissage. Or ce régime de l'auto-entrepreneur occulte tous ces fondamentaux de l'artisanat et n'est pas de nature à créer de la richesse.

CONTACT CMA:
Service développement économique
au 05 61 10 47 47

LES AIDES À L'EMBAUCHE POUR LES ENTREPRISES

Pour aider les petites entreprises qui veulent embaucher, une aide exceptionnelle leur permet d'exonérer totalement des charges patronales toute embauche réalisée au niveau du Smic depuis le 4 décembre 2008.

Cette aide, financée par l'État et calculée par Pôle Emploi, équivaut à 14 points de charge environ au niveau du SMIC, soit environ 185 € par mois. Pour des embauches à des salaires plus élevés, l'aide sera dégressive (jusqu'à 1,6 du Smic). Elle s'adresse uniquement à des entreprises de moins de 10 salariés.

L'aide est versée par virement, dans le mois qui suit la déclaration des périodes d'emploi. Elle est versée au cours de l'année en fonction des salaires effectivement payés et au prorata du temps de travail du salarié.

Elle se cumule avec les aides ou exonérations pour lesquelles le cumul est possible. Elle n'est en revanche pas cumulable avec certains contrats déjà aidés (CIE, contrat d'avenir, insertion par l'activité économique, entreprises adaptées, contrat d'apprentissage notamment).



■ Infos pratiques

Vous pouvez demander un imprimé de demande d'aide dans une agence de Pôle Emploi, que vous leur renverrez ensuite, avec une photocopie du contrat de travail (ou de son avenant en cas de renouvellement d'un CDD). Un formulaire de déclaration des périodes de travail et des rémunérations du (des) salarié(s) embauché(s) vous sera envoyé automatiquement par Pôle Emploi chaque fin de trimestre.

Renvoyez ce document à Pôle Emploi impérativement dans les 3 mois qui suivent la fin du trimestre de travail pour lequel l'aide est actualisée. À défaut, l'aide ne pourrait vous être octroyée au titre de ce trimestre. Vous conserverez néanmoins le droit de la demander au titre des trimestres qui suivent.

PLUS D'INFO SUR
www.pole-emploi.fr



Plus jeune chef d'entreprise de Haute-Garonne, Abigaëlle Galant a la passion des fleurs depuis son plus jeune âge. Rencontre avec une jeune femme dynamique et motivée...



L'enthousiasme de la jeunesse à Labarthe-Rivière

Abigaëlle Galant est la plus jeune chef d'entreprise de la Haute-Garonne. En effet, elle n'avait pas 18 ans lorsqu'elle est venue se renseigner à l'Antenne de la Chambre de métiers et de l'artisanat à Saint-Gaudens pour reprendre le magasin de fleurs appartenant à Évelyne Barès à Labarthe-Rivière. Un prévisionnel d'activité en main, sa motivation et sa volonté à toute épreuve ont fait le reste pour convaincre le banquier de l'aider à financer la reprise d'entreprise.

LMA : Pourquoi avoir choisi le métier de fleuriste ?

AG : Je pense que ma mère qui est fleuriste m'a transmis, dès mon

plus jeune âge, l'amour du métier. D'ailleurs depuis l'âge de 14 ans, je suis des études de fleuriste au CFA de Gourdan Polignan et au CFA de Blagnac et j'ai été apprentie pour l'entreprise saint-gaudinoise « Aux Milles Roses ».

LMA : Pourquoi avoir choisi Labarthe-Rivière ?

AG : Lorsque l'opportunité de reprendre s'est présentée, j'ai rapidement pris ma décision car la commune de Labarthe-Rivière, qui comprend 1 400 habitants, progresse régulièrement. De plus, l'emplacement du local est bien situé sur la place principale qui est vivante et accueillante. Plusieurs services y sont présents :

boulangerie, boucherie, tabac presse, épicerie, garages, salon de coiffure, institut de beauté. Un atelier de couture a vu le jour début avril et un café-restaurant devrait bientôt les rejoindre. La CMA de la Haute-Garonne l'accompagne pendant 18 mois dans le cadre du programme « Entreprendre Midi Pyrénées » financé par l'Union européenne et la Région Midi Pyrénées lui souhaite une longue carrière dans l'artisanat.

CONTACT :

Abigaëlle Fleurs - 2 bld Verdun
31800 Labarthe Rivière - Tél. : 05 61 95 87 82

CONTACT CMA

Antenne de Saint-Gaudens :
Didier Ricou au 05 61 89 17 57
dricou@cm-toulouse.fr

Bilan Jeune Entreprise

Vous êtes dirigeant d'une jeune entreprise artisanale depuis deux à trois ans et après cette période de démarrage, vous souhaitez conforter vos acquis, pérenniser votre activité et améliorer vos performances. La Chambre de métiers et de l'artisanat, consciente des difficultés liées au lancement d'une activité, se propose de vous accompagner durant cette phase en réalisant, gratuitement, une analyse globale de la situation de votre

entreprise. C'est en déterminant vos forces et vos faiblesses dans les domaines liés au financement, à la démarche commerciale, à l'organisation du travail, à la gestion du personnel et aux contraintes réglementaires que vous pourrez faire évoluer votre activité. Nos conseillers interviennent sur une demi-journée, à votre demande, sur votre lieu professionnel pour établir ensuite, un bilan global de situation intégrant des axes de progrès.

CONTACT

Contactez-nous pour convenir d'un rendez-vous.
Contact CMA : Christophe Berth
au 05 61 10 47 21
ou cberth@cm-toulouse.fr



Cette opération bénéficie d'un cofinancement de la part du Fonds Social Européen.

« L'apprentissage est mieux perçu »

Valérie Cohen-Scali est maître de conférences en psychologie sociale à l'université Paris 13, spécialiste de la question de l'apprentissage, elle constate un réel changement des mentalités dans la perception de cette méthode, autant du côté des entreprises que des jeunes.

En 2007, vous expliquiez dans un rapport que l'apprentissage n'était toujours pas si bien perçu. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Globalement, ça s'améliore. En particulier grâce à la revalorisation des aides financières que reçoivent les entreprises lorsqu'elles embauchent un apprenti. Elles le font donc de manière plus massive et on observe chez celles-ci un mouvement d'institutionnalisation de l'apprentissage, qui se traduit par davantage d'efforts en faveur de la formation. C'est un mouvement assez récent mais qui est destiné à durer. Dans les grandes entreprises que j'ai pu voir, de véritables services dédiés au recrutement des apprentis ont été créés. Leur encadrement est de plus en plus professionnalisé. Les entreprises en viennent à développer de nouvelles pratiques comme la formation des tuteurs, et supervisent leurs apprentis avec plus d'attention. C'était moins le cas avant, lorsqu'on les livrait à des personnes non formées pour cela. Toutefois, certains secteurs comme l'hôtellerie-restauration et le bâtiment n'attirent toujours que peu de jeunes, principalement en raison des conditions de travail.

Comment attirer plus de jeunes vers le bâtiment ?

Ce qui va certainement aider le secteur, c'est tout ce qui est lié au développement durable. C'est un véritable plus en terme d'image pour les jeunes. Les différents métiers devront travailler plus collectivement. Et le fait de davantage faire appel aux nouvelles technologies constitue un attrait supplémentaire qui pourrait motiver les apprentis.

« Une valorisation du savoir acquis par l'expérience »

Au sein du système éducatif, en vient-on à un retour en grâce de la voie professionnelle ?

Pour l'instant, l'apprentissage n'a pas remplacé le modèle classique. On dit toujours que l'apprentissage, c'est bien, mais pour les autres ! Le statut d'apprenti a pourtant des atouts. Il permet à un jeune de gagner de l'argent, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une vie d'étudiant, au contraire. C'est là ce que le sociologue Gilles Moreau a nommé « le paradoxe de l'ap-



© DR

prenti ». Il n'est pas étudiant, mais pas adulte non plus. Ses ressources peuvent en effet lui donner accès à une culture jeune, le relier à sa classe d'âge.

L'image de l'artisanat, utilisateur historique de la méthode de l'apprentissage, peut-elle profiter de ce regain d'intérêt pour la formation en alternance ?

En effet, l'artisanat peut apparaître comme un modèle. Il faudra pour ça passer par une valorisation du savoir acquis par l'expérience. Dans beaucoup de CFA, les élèves revien-

ent, en fin de parcours, sur les savoirs et les compétences qu'ils ont acquis. Ce qui permet de prendre du recul, d'avoir une réflexion plus globale, comme on le fait dans le système scolaire classique. Celui-ci, pourtant, laisse beaucoup de jeunes sur le carreau. De son côté, l'apprentissage est une formation individualisée, ce qui constitue également une force. Le jeune n'est pas noyé dans une institution. Les difficultés de chacun sont gérées au cas-par-cas. Là aussi, la voie de l'apprentissage apparaît comme un recours.

Propos recueillis par Florent Lacas

PARTICIPEZ À UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS

OPTEZ POUR UNE CERTIFICATION PEFC (PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE CERTIFICATION FORESTIÈRE) OU FSC (FOREST STEWARDSHIP CONCIL)



De plus en plus de consommateurs sont attirés par les produits en bois que ce soit pour l'ameublement, la décoration ou les produits de construction. Naturel, réputé écologique, le bois bénéficie d'une bonne notoriété, mais un doute persiste quant à la déforestation dans certains pays.

Si les forêts européennes sont globalement en bonne santé et progressent, ce n'est pas le cas des forêts tropicales qui sont en grave péril. D'où l'interrogation des consommateurs : d'où provient le bois ? En effet, le geste d'achat d'un produit en bois a souvent une motivation environnementale qui peut être découragée par certaines pratiques d'exploitation forestière. Comment concilier la production de bois avec le rôle écologique que tient la forêt ? Comment préserver la ressource tout en permettant aux hommes de vivre de l'exploitation de leur forêt ?

La gestion durable des forêts et la certification forestière

Depuis les années 1990, des exploitants forestiers, partout dans le monde, se sont engagés dans des règles de gestion durable des forêts. Des systèmes de certification ont été créés afin de contrôler l'engagement des forestiers mais aussi d'assurer la traçabilité des produits fabriqués à partir de l'exploitation du bois de ces forêts. Ce sont les certifications PEFC (Programme de reconnaissance de certification forestière) et FSC (Forest Stewardship Council). Dans ces deux systèmes, les engagements des forestiers se résument à :

- assurer les 3 principales fonctions de la forêt (écologique, économique et sociale),
- répondre aux attentes actuelles de la société,
- permettre aux générations futures de répondre à leurs propres besoins.

Au total, près de 300 millions d'hectares de forêts sont certifiés dans le monde. Environ 25 % de la surface forestière française est certifiée, soit environ 4 millions d'hectares.



Une chaîne de contrôle de la forêt au produit remis au consommateur

Afin de garantir au consommateur la provenance du bois servant à la fabrication d'un meuble ou d'un imprimé, tous les acteurs de la filière doivent être eux-mêmes certifiés. La certification porte sur la traçabilité du bois. Une entreprise d'ébénisterie achetant du bois chez un fournisseur certifié peut obtenir une certification et ainsi apposer les marques FSC ou PEFC sur son produit. De même, un imprimeur achetant du papier certifié doit aussi mettre en place une « chaîne de contrôle interne » c'est-à-dire un système de traçabilité documentaire du papier certifié. C'est la condition indispensable pour pouvoir utiliser les logos PEFC ou FSC. En effet, le destinataire des marques PEFC et FSC est bien le consommateur final. Il faut

donc pouvoir lui garantir la traçabilité de toute la chaîne de fournisseurs.

Comment obtenir une certification PEFC ou FSC ?

La démarche de mise en place d'une chaîne de contrôle est simple. Elle repose essentiellement sur l'organisation de la documentation. La certification est obtenue après un audit par un organisme de certification. Afin de faciliter l'accès de cette certification, la Chambre de métiers et de l'artisanat, en partenariat avec la Cama (Chambre artisanale des métiers de l'ameublement) et l'Unic (Union nationale de l'imprimerie et de la communication) va organiser des sessions de formation d'une journée pour les entreprises de transformation du bois et pour les imprimeurs. Les entreprises participantes seront accompagnées dans la mise en place de leur chaîne de contrôle. De plus, le coût de la certification sera réduit pour les entreprises participantes à cette formation.

CONTACT CMA :

Fabrice Boury-Esnault

au 05 61 10 47 93

fbouryesnault@cm-toulouse.fr

PLUS D'INFORMATIONS

www.pefc.org

www.fsc.org



FOREST STEWARDSHIP COUNCIL



5.7 l / 100 km
en cycle extra-urbain
159 g de CO₂⁽¹⁾

NISSAN QASHQAI 1.6 L 115 ACENTA : URBANPROOF
LE CROSSOVER COMPACT À L'ÉPREUVE DE LA VILLE

19 490 €⁽¹⁾

- Jantes alliage 17"
- Climatisation automatique bi-zone
- Régulateur de vitesse et radar de recul

EURO NCAP
www.euroncap.com

GARANTEE D'ASSURANCE
3 ANS

NOUVEAU NISSAN QASHQAI+2 dCi 103

0 MALUS ÉCOLOGIQUE **5 L/100 KM*** **7 PLACES**

- Jantes alliage 17" • Barres de toit et vitres arrière surteintées • Toit en verre panoramique
- Système de navigation 3D⁽¹⁾ et Bluetooth • 2 sièges escamotables en 3^e rangée

187 avenue des Etats-Unis
31200 TOULOUSE
Tél. 05 34 42 26 26

LAUDIS Automobile
Concessionnaire Nissan

6 avenue du 8 mai 1945
31520 RAMONVILLE
Tél. 05 62 19 23 19



SHIFT_the way you move

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.nissan-offres.fr

AUTREMENT mobile Urbanproof : À réserver de la ville. (1) Plus au 01/05/2009 du Nissan QASHQAI 1.6 L 115 ch Acenta avec option peinture métallisée, à 455 € de déduction faite d'une remise de 1 425 € et de 1 000 € de prime à la casse (dans les conditions et modalités fixées par le règlementation pour l'achat d'un véhicule neuf donnant moins de 150 g CO₂ / km et la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans destiné à la casse financée par Nissan West Europe à la reprise d'un véhicule de 8 à 10 ans destiné à la casse. Offre valable du 01/05/2009 au 31/07/2009, non cumulable rétroactivement avec les particuliers chez les concessionnaires NISSAN participants. Consommations (l/100 km) : urbaine : 8,4, extra-urbaine : 5,7, mixte : 6,7. (2) Émissions de CO₂ (g/km) : 159. (3) Limitées à 100 000 km.

NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 4 255 885 €, RCS Nanterre 850 808 174 - Parc de Plessigny - 13 avenue Jean d'Ambert - 92104 Nanterre Cedex.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.nissan-qashqai.fr

AUTREMENT mobile Concessionnaire Nissan Urbanproof.

(1) En option. Modèle concessionnaire QASHQAI+2 dCi 103 ch FAP avec options peinture métallisée et phares xénon. Consommations (l/100 km) : urbaine : 6,6, extra-urbaine : 5,0, mixte : 5,7, Émissions CO₂ (g/km) : 149.



Une équipe... des solutions



Votre spécialiste en carrosseries et aménagements professionnels



Bennes, plateaux, grues, ateliers, frigorifiques, cabines approfondies, transformation VP/VU, hayons élévateurs, véhicules spécifiques, aménagements pour handicapés, portes voitures...



CONTACTS

VUL : Manuel PINO 06 61 34 04 17
PL : Philippe NOJAC 06 85 22 28 00



ETUDE, CONSTRUCTION, EQUIPEMENT, ENTRETIEN DU 3,5 T AU 40 T
Z.I. de la point - 31150 LESPINASSE - ☎ 05 34 27 04 10 - 📠 05 34 27 04 11 www.cspl.fr



VOLVESTRE

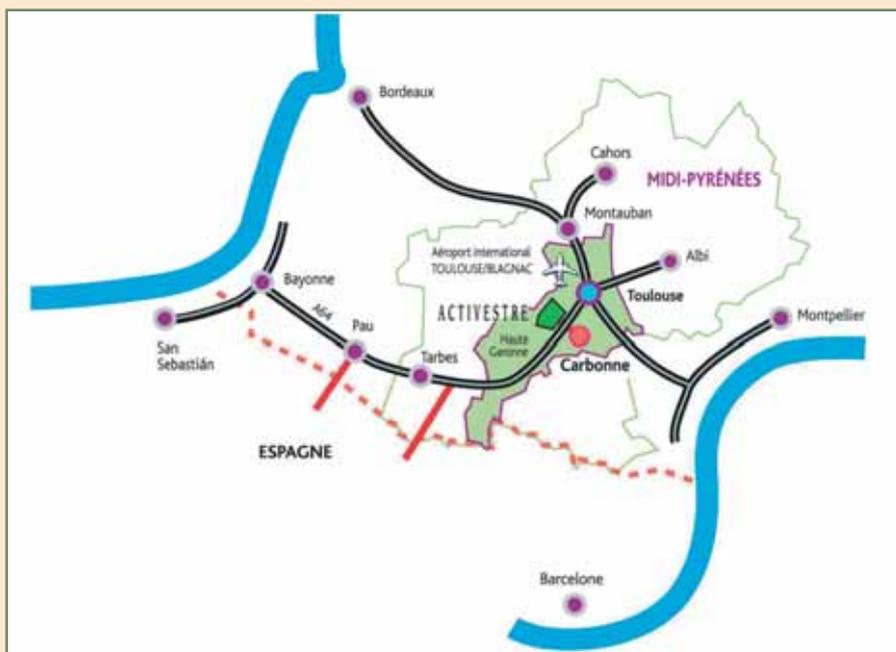
EXTENSION DE L'HÔTEL D'ENTREPRISES D'ACTIVESTRE

Il devenait urgent pour la collectivité de disposer d'une nouvelle structure susceptible d'accueillir des entreprises en création ou en développement.

L'hôtel d'entreprises d'Activestre a ouvert ses portes en septembre 2005. Il accueille aujourd'hui trois entreprises : Maxelec, grossiste en électricité, Art d'éco menuisier et la société AD Meca, spécialisée dans l'usinage de petites et grandes pièces pour l'aérospatiale, le spatial, l'automobile, le médical, le militaire, le nucléaire... Cette dernière occupe depuis 2008 deux locaux, soit 500 m², au sein de l'hôtel d'entreprises du fait de son développement.

Dix locaux d'activités

Il devenait urgent pour la Collectivité de disposer d'une nouvelle structure susceptible d'accueillir des entreprises en création ou en développement. L'extension de l'hôtel d'entreprises est donc en cours et doit être livrée **courant juillet 2009**. Ce bâtiment a été conçu à l'identique du premier et dans son prolongement. L'hôtel d'entreprises va donc passer de 5 à 10 locaux d'activités, chacun ayant une superficie de 250 m² avec une partie bureau de 12 m². Il est susceptible de recevoir tous types d'activités artisanales, commerciales, de services ou industrielles. Si une entreprise désire plus de 250 m², il suffit « d'ouvrir » le mur et ainsi elle peut disposer de 500, voire 750 m². Vous l'aurez compris, la modularité est le maître mot de ce bâtiment. Le prix devrait se situer autour de 42 € HT/m²/an.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

ou pour réserver votre local, contactez :

- M. Philippe Soler au 05 61 90 80 70
p.soler@cc-volvestre.fr
- M^{lle} Marie Condis au 06 03 85 31 68
m.condis@cc-volvestre.fr
- Communauté de communes du Volvestre,
34 avenue de Toulouse à Carbonne

POUR TOUT PROJET DE DÉVELOPPEMENT :

- François Minot, conseiller CMA,
Antenne Pays sud toulousain au
05 61 10 47 22 ou fminot@cm-toulouse.fr



L'hôtel d'entreprises.



La société AD Meca.



Info

Témoignage de MM. Godin et Giancesello (AD Meca)

Nous avons fait le choix de l'hôtel d'entreprises pour sa situation proche de nos domiciles et parce que le loyer y est intéressant.

L'accompagnement de la Communauté de communes du Volvestre sur les dossiers de demandes de subventions nous a fortement aidés.

CONTACT :

AD Meca, 1 allée de l'orchidée, 31390 Carbonne - Tél. : 05 61 97 21 74

CANTONS D'AUTERIVE ET DE CINTEGABELLE

Lancement d'une OPAHRR (OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE REVITALISATION RURALE)

Les bénéficiaires sont les propriétaires bailleurs ou occupants souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de leur logement de plus de 15 ans. Plusieurs mesures financières et fiscales (notamment en matière d'économies d'énergie) diminueront le coût global des travaux : un marché potentiel pour les entreprises artisanales du bâtiment du sud toulousain.



RENSEIGNEMENTS
Maison de l'Habitat
14 rue Camille Pelletan
31190 Auterive
Tél. : 05 61 50 05 93

Participation aux Schémas de Cohérence Territoriale (Scot) : les artisans élus s'investissent

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) est un outil au service de l'aménagement et du fonctionnement d'un territoire. Il coordonne et encadre à long terme les politiques et les projets d'aménagement des collectivités locales, notamment le Grand Toulouse et les territoires du nord et du sud Toulousain. L'élaboration du Scot passe par des commissions thématiques et territoriales auxquelles participe par la voix de son représentant territorial, la Chambre de métiers et de l'artisanat. Cette dernière défend, à cette occasion, les priorités de l'artisanat pour demain et fait émerger les problématiques locales pour que les intérêts des artisans soient pris en considération.

CONTACTS CMA :

- Nord Toulousain : Guy Daimé au 05 61 10 47 11
gdaime@cm-toulouse.fr
- Sud Toulousain : François Minot au 05 61 10 47 22
fminot@cm-toulouse.fr

RSI : Votre protection sociale obligatoire

Depuis le 1er janvier 2008, le Régime Social des Indépendants assure la mission d'interlocuteur social unique pour l'ensemble de votre protection sociale : cela signifie une approche globale, complète et totale, tant pour vos cotisations et contributions sociales, que pour vos droits dans les domaines santé et retraite.

Concrètement, c'est :

- Un seul avis d'appel pour les cotisations
- Un seul interlocuteur à qui s'adresser pour toutes vos démarches
- Un accompagnement permanent par le conseil personnalisé, la prévention, et une réponse sociale adaptée aux difficultés de paiement

Cette réforme de très grande ampleur nécessite la mise en place d'un système informatique, encore en développement. Ainsi, plusieurs de nos assurés ont constaté des anomalies sur leur compte cotisant, ou des retards dans la gestion de leurs dossiers.

Nous sommes pleinement conscients des conséquences que ces dysfonctionnements peuvent engendrer dans la vie des entreprises.

Un plan national d'actions correctives a été mis en place pour rétablir un service de qualité à tous nos assurés et pour mener à bien ce dispositif de guichet social unique, qui à terme simplifiera incontestablement la gestion quotidienne de votre protection sociale.

Nous sommes, plus que jamais, à votre disposition pour étudier votre situation, vous soutenir et vous conseiller.

Siège social :

Du lundi au vendredi de 8h à 16h :
11 rue de la Tuilerie
BP 13801
31 138 BALMA CEDEX
Contacts : 05.61.61.68.68 ou www.contact/le-rsi.fr

Les permanences de votre département :

- Revel: Centre Social, Bd Jean Jaurès, 2^{ème} jeudi du mois, de 10h à 12h et de 13h à 16h.
- St Gaudens: Maison des associations, 51 rue du Pradet, le vendredi de 10h à 12h et le mercredi de 10h à 16h.

RSI Régime Social des Indépendants
ma santé, ma retraite
Midi-Pyrénées



Pour Hervé Kerrand, changer l'énergie, ça commence par avoir le bon réflexe.

En tant que professionnel, Hervé Kerrand n'a pas de temps à perdre. Alors, pour la gestion de ses énergies, il a eu le bon réflexe : « J'ai appelé mon Conseiller EDF Pro qui m'a aidé à mieux maîtriser ma consommation et faire ainsi des économies d'énergies. »

Contactez EDF Pro au 0 810 333 776* ou rendez-vous sur edfpro.fr

EDF pro
CHANGER L'ÉNERGIE ENSEMBLE

* Par un appel local sur l'unité mobile ou votre ordinateur de téléphone. EDF SA Capital de 911 085 645 € - SIRET 512 031 372 202 2005 - Sape codif. 2330, avenue de Magesm 70080 Buis - © 2007 EDF Energy Services - EDF Energy Services

L'avenir des entreprises artisanales passe par l'apprentissage



Vos besoins sont nombreux et évoluent rapidement. Au-delà de l'information, la mission du CAD (Centre d'aide à la décision) et du pôle apprentissage est de vous apporter les solutions en matière d'apprentissage. Aussi, dès le mois de juillet, nous organisons pour vous, les jeudis de l'apprentissage ou comment connaître l'apprentissage pour mieux recruter. L'apprentissage est un moyen efficace de pré-recrutement de personnel qualifié et une réponse adaptée aux entreprises désireuses d'assurer le renouvellement des compétences. Pour vous accompagner durant la campagne apprentissage 2009, la CMA de la Haute-Garonne organise des rencontres où seront abordées les questions essentielles sur ce dispositif.

Prochaine réunion

Le jeudi 16 juillet 2009 de 18h-19h30 :
CMA, 18 bis bd Lascrosses à Toulouse.
Au programme :

- Actualité législative et réglementaire sur l'apprentissage.
- Le recrutement et les formalités de création du contrat apprentissage.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

auprès de **Géraldine Prissaint**,
Conseillère entreprise
au 05 61 10 71 26
gprissaint@cm-toulouse.fr
ou par fax au 05 61 10 47 84

« Jeudis de l'apprentissage »

- Jeudi 27 août 2009.
- Jeudi 17 septembre 2009.



LE CAD DE LA CMA EN COMMINGES

L'antenne de la CMA31 à Saint-Gaudens vous accueille pour répondre à toutes vos questions sur l'apprentissage et vous inscrit à notre offre de formation. De plus, afin de développer la qualité d'accueil des jeunes dans les entreprises, une formation des maîtres d'apprentissage est prévue sur trois jours à la rentrée d'octobre 2009 à Saint-Gaudens en partenariat avec le CFA du Comminges.

CONTACTEZ VOTRE CONSEILLÈRE :

Laurette Nouilhan au 05 61 89 99 89
lnouilhan@cm-toulouse.fr



Intervention du CAD au collège Leclerc de Saint-Gaudens. Les artisans témoignent : de gauche à droite, David Morales, plâtrier et membre élu de la CMA 31, René Pujol, plombier et Christian Duplan, électricien.

Se former à la fonction de Maître d'apprentissage

Se doter d'outils méthodiques pour une transposition immédiate dans l'entreprise, accompagner l'apprenti vers la réussite : tels sont les deux objectifs de la formation de maître d'apprentissage. Cette formation initiée depuis 2007 a permis aux maîtres d'apprentissage de mieux repérer les différents acteurs, leurs missions, de clarifier les données concernant le cadre légal de l'apprentissage et de se doter d'outils pédagogiques pour accompagner l'apprenti durant sa formation.

■ **Prochaine session** : les lundis 21, 28 septembre et 5 octobre 2009.

Vous pouvez d'ores et déjà entamer votre recrutement mais inscrivez-vous dès maintenant à notre formation de maître d'apprentissage.

CONTACT

Marie-Laure Faugères au 05 61 10 47 67 ou mlfaugeres@cm-toulouse.fr

CHOISIR VOTRE APPRENTI

DÉPOSEZ VOS OFFRES D'APPRENTISSAGE AU CAD

Le CAD de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne vous accompagne dans votre recherche d'apprentis. À cet effet, a été créée la bourse d'apprentissage permettant de mettre en lien employeurs et futurs apprentis. Toutes les offres confiées par les artisans sont diffusées auprès des partenaires et des candidats en recherche de contrat d'apprentissage. Les futurs apprentis sont reçus par nos conseillères en entretien

individuel et peuvent être pré sélectionnés à votre demande. Dès que vous avez choisi votre futur apprenti, demandez-lui de s'inscrire sur le site Internet de la CMA 31, rubrique Apprentissage : www.cm-toulouse.fr. Cela vous permettra de gagner un temps précieux.

CONTACT

Géraldine Prissaint, Conseillère entreprise au 05 61 10 71 26
gprissaint@cm-toulouse.fr



Le contrat d'apprentissage

Le Pôle apprentissage délivre toutes les informations préalables à la constitution d'un contrat d'apprentissage et répond aux diverses questions que peuvent se poser employeurs et apprentis. Il joue ainsi son rôle de conseil et d'information en amont de toute démarche d'apprentissage, mais aussi tout au long de l'exécution du contrat.

Passerport pour l'apprentissage, ce contrat représente la passation d'un accord entre une entreprise d'accueil et un

apprenti désirant se former à un métier de l'artisanat. Ce contrat établit les conditions de travail de l'apprenti en entreprise et requiert les signatures des différents protagonistes à savoir : l'employeur, l'apprenti et son représentant légal. Le CFA, quant à lui, vise le contrat rendant ainsi définitive l'inscription du jeune en formation. Pour une conception du contrat d'apprentissage « au plus près de la législation », le Pôle apprentissage procède par étapes :

■ vérification de l'habilitation

du maître d'Apprentissage,

■ établissement d'un projet d'apprentissage (le jeune mineur devant passer la visite médicale préalablement à son embauche),

■ création du contrat d'apprentissage pour signature et visa.

Le contrat établi acquiert ainsi la valeur de contrat de travail. L'action du Pôle apprentissage ne s'arrête pas là pour autant et celui-ci assure un suivi régulier tout au long de la période d'apprentissage.

■ ENREGISTREMENT DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La Chambre de métiers et de l'artisanat est l'organisme chargé d'enregistrer les contrats d'apprentissage conclus avec les entreprises ressortissantes. Un exemplaire du contrat enregistré est ensuite transmis aux signataires et CFA ainsi qu'aux organismes partenaires (DDTEFP, Urssaf, Région...).

L'enregistrement est une étape importante qui relève de la légalité de l'exécution du contrat d'apprentissage.

■ HABILITATION DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Être bien formé pour réussir !

Grâce à son œil averti, le maître d'apprentissage (employeur ou salarié de l'entreprise) est celui qui, sur le terrain, guide l'apprenti sur le chemin de l'excellence professionnelle. Primordial, son rôle ne s'improvise pas.

Afin d'être habilité à former un apprenti, le maître d'apprentissage doit posséder un diplôme équivalent ou supérieur à celui préparé par le jeune apprenti et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le métier en question. À défaut de diplôme, l'avis du recteur sera demandé sur les cinq ans d'expérience professionnelle du MA dans le domaine concerné.



Info

Bon à savoir

Des démarches spécifiques peuvent se présenter lors de la constitution du contrat.

Il peut s'agir d'une demande :

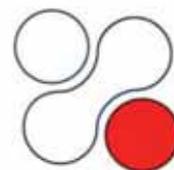
- de dérogation à l'interdiction d'utilisation par des mineurs de machines dangereuses,
- de dérogation de CFA dans le but de suivre les cours dans un CFA autre que celui prévu par la carte scolaire,
- de réduction du temps d'apprentissage envisagée dès lors que certains pré requis sont respectés,
- de dérogation hors cycle afin de débiter un contrat d'apprentissage en dehors des périodes légales (sous conditions).

CONTACT

Pôle Apprentissage de la CMA 31
au 05 61 10 47 69

MGC
armaturiers

Sarkis MELQUOT
France :
10 rue Etienne Bacqué
31100 Toulouse
Bat.D Appt.23
Port. : 06 99 17 38 29



Pose d'armature

BTP - Génie civil

MISE EN SCÈNE RÉUSSIE

JOURNÉE « DÉCOUVERTE DES MÉTIERS » AU CENTRE DE FORMATION À MURET

Apprentis, équipe pédagogique et administrative, tous étaient présents le 29 avril dernier pour présenter au public venu nombreux (environ 300 visiteurs) l'excellence des métiers de l'artisanat.

Cette journée de valorisation de l'apprentissage a illustré le dynamisme de la voie de l'apprentissage par une mise en scène des métiers appréciée des visiteurs. Ces rencontres et ces échanges très riches d'enseignements entre les professionnels, les apprentis et les futurs élèves bénéficiaient cette année d'animations supplémentaires : rencontres avec les professionnels et les apprentis, démonstrations pratiques et dégustations, mini confé-

rence sur le chocolat, expositions de pièces en sucre et en chocolat, pains spéciaux et régionaux pour le côté alimentaire. Dans les ateliers automobile, tous se pressaient devant les expositions de voitures anciennes ou de *chopper* américain, sans oublier les conférences animées par les professionnels de l'automobile qui ont intéressé bon nombre de jeunes et leurs parents. Chez les prothésistes dentaires, un diaporama de présentation du métier était présenté par les

apprentis de 3^e année CAP, ce fut l'occasion de nombreux échanges entre jeunes, tandis que les apprentis en optique proposaient aux visiteurs de faire contrôler leur vue. La journée s'est clôturée avec un superbe buffet réalisé par la section des métiers de bouche et leurs enseignants.

CONTACT CFA :

0562 116060 ou cfa@cm-toulouse.fr





- 1 - Groupe de collégiens.
- 2 - Présentation du projet pédagogique en carrosserie : transformation d'une Twingo en Pick Up.
- 3 - Démonstrations aux laboratoires de chocolaterie et pâtisserie.
- 4 et 5 - Exposition de véhicules : voiture ancienne, chopper américain.
- 6 et 7 - Aperçu du buffet et pièce en sucre.
- 8 - Diaporama de présentation de la filière Prothèse dentaire par la classe de CAP 3^e année.



■ Rentrée 2009 au CFA à Muret

Qu'est ce qui change pour les jeunes et les employeurs?

- Dorénavant un employeur et un jeune ne peuvent plus signer de contrat d'apprentissage pour préparer l'obtention d'un BEP (sauf BEP Optique).

- Le BAC PRO 3 ans est désormais accessible à des jeunes sortant de 3^e.

- Les jeunes titulaires d'un CAP/ Mention Complémentaire/BEP pourront intégrer directement une 2^e année BAC PRO.

Le CFA à Muret proposera 5 BAC PRO en 3 ans sous contrat d'apprentissage à la rentrée 2009 :

- **Automobile**
 - BAC PRO maintenance de véhicules automobiles option voitures particulières,
 - BAC PRO maintenance de véhicules automobiles option motocycles,
 - BAC PRO carrossier réparateur.

- **Alimentation**
 - BAC PRO métiers de l'alimentation : boulangerie/pâtisserie,
 - BAC PRO métiers de l'alimentation : boucherie/charcuterie.

CONTACT :

Centre de Formation par Alternance au 05 62 11 60 60
 adislaire@cm-toulouse.fr
 Chemin de la pyramide -
 BP 25 - 31601 Muret cedex 1



■ Concours « Un des Meilleurs Apprentis de France »

Benjamin Stahel, apprenti au CFA à Muret, a obtenu la médaille d'or départementale et régionale de la catégorie MAF « Technologie automobile », le 21 mars dernier au lycée Gallieni. Il est ainsi sélectionné pour la finale nationale.

CFA MURET

CARNET DE VOYAGE DE FLORIAN ET MARIN

Découvrir l'Europe avec « Ap n'Go », bourse de la mobilité européenne des apprentis, en réalisant des stages professionnels en entreprises, voilà l'expérience vécue par Florian Albinet et Marin Aubeleau, tous deux apprentis au CFA de Muret, en 2^e année BTM pâtisserie pour le premier et BP boulangerie pour le second.

Les deux apprentis sont revenus enchantés de leur séjour en Belgique. Ils nous livrent leurs impressions : « C'est une super expérience, on découvre une autre façon de travailler, d'autres produits, un autre univers », « Je me suis rendu compte que je pouvais m'adapter à des méthodes différentes et, grâce à mon guide, j'ai visité Bruxelles ». Les maîtres d'apprentissage, M. Jean-Louis Suberbielle, pâtissier à Montréjeau, et M. Renaud Bibal, boulanger à Rodez, sont eux aussi très satisfaits de l'expérience tentée par leurs apprentis : « C'est une nouvelle expérience pour ces jeunes, une manière de récompenser leur travail et leur sérieux », « Ils découvrent d'autres méthodes de travail, ce genre d'initiative



Florian (à gauche) et ses collègues belges.

leur ouvre l'esprit. » D'autres séjours dans d'autres villes européennes (Espagne, Slovénie ou Slovaquie) sont prévus pour

les mois qui arrivent, le CFA souhaite associer le plus grand nombre de jeunes à ces projets européens.

LE CFA À MURET SE MOBILISE POUR RÉDUIRE LES CONDUITES À RISQUES CHEZ LES APPRENTIS

Reconnu d'utilité publique par l'État et financé à ce titre, le Programme Axe Sud vise à sensibiliser le public aux conduites dangereuses et addictives.

Il est communément admis que la consommation d'alcool, de drogue, que les comportements à risques sur la route tendent à se banaliser chez les jeunes, ces derniers se sentant généralement assez peu concernés par les messages de prévention traditionnels. Notre Centre de formation à Muret a souhaité s'emparer de cette problématique. Ainsi, il est aujourd'hui le premier CFA à intégrer ce programme, qui a déjà été mené avec plusieurs lycées professionnels du département de la Haute-Garonne.

La démarche

Une équipe pluridisciplinaire de quatre consultants spécialisés est mise à disposition par l'Association Clémence Isaure, porteuse du projet (spécialisée notam-

ment dans le traitement des conduites addictives).

À travers la projection de films, spécialement conçus pour renvoyer les jeunes à leur univers quotidien, ces derniers font réagir les apprentis et débattent. Il s'agit de travailler en groupe sur le repérage des facteurs de risques et de leur faire prendre conscience du poids des influences extérieures, ainsi que du rôle que joue l'identité, l'image de soi et les représentations dans la prise de risque favorisant l'accident. Il s'agit de rendre les jeunes acteurs responsables. Parallèlement, un groupe d'échange regroupant des membres de la direction et des enseignants se réunit pour dialoguer, repérer, essayer de comprendre les mécanismes menant à ce phénomène.

Prévention routière et conduites à risque

Durant la matinée du 29 avril, près de 250 jeunes apprentis du CFA encadrés par leurs enseignants ont assisté, au centre des congrès Pierre Baudis à Toulouse, à une conférence/débat animée par la MAAF et un instructeur de la police nationale.

Cette manifestation a débuté par la remise d'un questionnaire sur la prévention routière et les conduites à risque au volant.

À la fin de la projection du film traitant des différentes addictions chez les jeunes, des échanges ont eu lieu permettant à chacun de parler de son expérience.

CFA DU COMMINGES

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE TRAVAUX, L'INAUGURATION

Des plateaux techniques spacieux ont vu le jour. Les ateliers de maréchalerie, des métiers du bâtiment, de l'automobile, de la coiffure, des métiers de l'alimentaire avec les laboratoires de pâtisserie, de cuisine ainsi que le restaurant d'application ont été entièrement reconstruits. Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 22 janvier dernier par Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées, entouré de Serge Launay, maire de Gourdan-Polignan, et de Muriel Fant-Roux, directrice du CFA. De nombreux invités parmi lesquels le président de la CMA de la Haute-Garonne, Pierre Pérez, la présidente de la CMA de l'Ariège, Rolande Sassano, les présidents et les représentants des syndicats professionnels, les présidents et directeurs de CFA de la région, ainsi que de nombreux chefs d'entreprises maîtres d'apprentissage ont eu l'occasion de découvrir le Centre de formation d'apprentis du Comminges modernisé. Le CFA, par son implantation géographique, reçoit des apprentis du sud de la Haute-Garonne et des départements limitrophes, mais aussi, grâce à ses formations en maréchalerie, il attire des jeunes recrutés au niveau national.



Murielle Fant-Roux directrice du CFA et Pedro Samblas directeur adjoint.

CONTACT CFA DU COMMINGES

17 rue René Arnaud
31210 Gourdan-Polignan
Tél. : 05 61 94 73 34
cfa-comminges@wanadoo.fr

■ L'antenne de la Chambre de métiers et de l'artisanat à Saint-Gaudens, a établi 191 contrats d'apprentissage pour l'année 2008 (nombre identique à l'année 2007) dont 118 pour le CFA du Comminges.

CONTACT :

Apprentissage antenne de Saint-Gaudens, Laurette Nouilhan au 05 61 89 99 89
lnouilhan@cm-toulouse.fr

■ CFA Muret

Favoriser l'intégration des jeunes : le CFA l'expérimente avec des Ateliers de paroles

Partant du constat que face à des adolescents parfois en difficultés scolaires la méthode traditionnelle de la transmission du savoir ne pouvait constituer une réponse unique, le CFA a souhaité travailler aussi avec les jeunes sur la dimension comportementale et le « savoir être » indispensables, tant dans la vie en entreprise que dans le quotidien de chacun. Plusieurs enseignants ont accepté de se prêter au jeu en permettant à deux collaboratrices du CAD de la CMA, psychologues de formation, d'observer le comportement des apprentis pendant les cours. À partir de cette expérience, celles-ci

ont réuni le « matériau » nécessaire pour bâtir des « ateliers de paroles », lieux d'échange où la relation avec l'animateur permet de sortir de la relation pédagogique classique « prof - élève ». L'objectif de ces ateliers est d'encourager les jeunes à échanger sur des problèmes de violences, sur l'incivilité, et plus largement de les interroger sur leur rapport aux autres, leur manière de communiquer avec leur environnement (CFA, entreprise, famille, copains...). Il s'agit aussi à travers ces thèmes de travailler sur l'estime de soi pour bien vivre ensemble. En début de séquence, les participants signent un contrat moral les engageant à respecter la parole de l'autre. L'idée générale de ces ateliers étant de permettre aux apprentis de s'exprimer; vidéos, quiz, jeux ou « photo langage » sont des outils très utiles pour favoriser les échanges, et l'expérience

montre que les jeunes sont très réceptifs à ces méthodes. Au fil des séances un groupe d'enseignants a été formé afin d'animer à leur tour de nouveaux ateliers de paroles. On évaluera les apports de cette expérience pour éventuellement la reconduire à la rentrée prochaine. « Lieu d'échanges et de paroles, ces ateliers permettent aux jeunes de sortir du contexte scolaire, de s'exprimer plus librement sur les problèmes liés à l'adolescence. On peut désamorcer d'éventuels conflits, les apprentis apprennent à mieux se connaître, cela soude le groupe pour les 2 ans d'apprentissage. », explique M^{me} Gabreau, enseignante en français.

CONTACT CFA MURET

05 62 11 60 60
cfa@cm-toulouse.fr

■ Muriel Fant-Roux, nouvelle directrice du CFA du Comminges

« Objectif : redynamiser la formation au sud du département »

LMA : Quels sont aujourd'hui les effectifs d'apprentis au CFA du Comminges ?

MFR : Nous accueillons environ six cents apprentis, dans les secteurs du bâtiment, de l'alimentaire, du commerce et services, de l'automobile et de l'artisanat rural.

LMA : Quels sont vos projets pour le CFA en 2009-2010 en matière de développement des formations ?

MFR : Plusieurs chantiers sont menés avec mon adjoint, Pedro Samblas, et l'équipe pédagogique :

■ Une réflexion pour la mise en place d'une formation passerelle entre le CAP et le BTM maréchalerie qui pourrait se traduire par une mention complémentaire de niveau cinq.

■ Un projet de mention complémentaire plaquiste est en route avec le soutien de la Capeb et de la CMA31, cette formation permettrait aux jeunes Commingeois de rester dans les entreprises qui les accueillent actuellement en CAP peinture, maçonnerie, électricité et sanitaire pour une année supplémentaire.

■ Et enfin nous souhaiterions développer la formation continue pour adultes.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE

UN ENJEU FONDAMENTAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT

Vous êtes chef d'entreprise artisanale et vous travaillez seul ou avec un apprenti ? Vous dirigez une entreprise et employez un ou plusieurs salariés ?

Que peut vous apporter la filière de formation qualifiante dans l'artisanat ?

Vous former ou inciter vos salariés à se qualifier, c'est avant tout :

- Enrichir vos compétences internes pour accéder à de nouveaux marchés, améliorer vos conditions de production, motiver et fidéliser les ressources humaines, maîtriser les techniques de management.
- Favoriser le développement de l'activité.
- Garantir la pérennité des entreprises artisanales : renouveler les compétences et assurer la relève par des repreneurs motivés et bien préparés.

Quelle formation ? Pour quel profil ?

(Voir tableau ci-dessous.) Notez aussi que ces formations sont modulaires avec une organisation souple sous forme d'un regroupement par semaine (hors vacances scolaires) permettant une acquisition progressive des connaissances tout en restant compatible avec la charge de travail dans l'entreprise.

<p>■ Vous êtes chef d'entreprise ? Vous êtes salarié et souhaitez évoluer vers l'encadrement ? Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau V et justifiez de 3 années d'expérience professionnelle ?</p>	→	<p>■ Brevet de Gestion d'Entreprise Artisanale Titre qualifiant de niveau IV. Pour développer les compétences managériales nécessaires à l'encadrement d'une équipe.</p>	→	<p>■ 4 modules indépendants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commercialisation/marketing • Gestion économique et financière • Gestion des ressources humaines • Devenir maître d'apprentissage. 	→	<p>■ À raison d'une journée par semaine de septembre à juin pendant un an et demi. Tous les lundis. Démarrage le 21/09/2009.</p>
<p>■ Vous collaborez au fonctionnement administratif d'une entreprise artisanale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conjoint collaborateur • Collaborateur salarié <p>Vous possédez 2 ans d'expérience professionnelle en rapport avec cette certification.</p>	→	<p>■ Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale Titre qualifiant de niveau IV. Pour maîtriser l'ensemble des tâches administratives de l'entreprise.</p>	→	<p>■ 3 modules indépendants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion et management • Secrétariat et bureautique • Techniques commerciales et stratégie de communication. 	→	<p>■ À raison d'une journée par semaine d'octobre à juin pendant un an et demi. Les jeudis ou vendredis. Démarrage le 01/10/2009.</p>
<p>■ Vous êtes chef d'entreprise ? Vous êtes salarié et assumez des responsabilités au sein de votre entreprise ? Vous êtes titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et justifiez d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle (variable selon la profession).</p>	→	<p>■ Brevet de Maîtrise Nouveau Titre qualifiant de niveau III. Pour obtenir une haute qualification dans la direction d'entreprise et la maîtrise technique de son métier.</p>	→	<p>■ 7 modules indépendants</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entrepreneuriat • Commercialisation/marketing • Gestion économique et financière • Gestion des ressources humaines • Formation de l'accompagnant et de l'apprenant • Communiquer à l'international • Techniques professionnelles 	→	<p>■ À raison d'une journée par semaine de septembre à juin pendant 2 ans et demi. Tous les lundis. Démarrage le 21/09/2009.</p>
<p>■ Dès 2009, partenariat avec la Fédération Nationale de la Coiffure Française.</p>	<p>POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lætitia Schneider au 05 61 10 47 52 • Frédérique Ciécka au 05 61 10 47 28 					

Hygiène Alimentaire

Les dates de formation programmées par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne sur le thème : « Hygiène Alimentaire et Méthode HACCP » sont les suivantes (ces dates de formation peuvent faire l'objet de modifications selon le nombre d'inscrits) :

- Pour les professionnels inscrits au répertoire des métiers : coût formation 16 € + 60 € si suivi en entreprise / 140 € salariés.
- 21 & 28 septembre 2009 (Saint-Gaudens)
- 5 & 12 octobre 2009
- 16 & 23 novembre 2009
- Pour les professionnels inscrits au registre du commerce : coût 250 €.

- 6 & 13 octobre 2009
- 19 & 26 novembre 2009
- 7 & 14 décembre 2009

Les frais de formation peuvent faire l'objet d'une prise en charge par le Fonds d'assurance formation dont vous dépendez (dossier à envoyer un mois avant le début de la formation). Ces formations se déroulent sur 2 demi-journées dans les locaux de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne (18 bis bd Lascrosses - BP 91030 - 31010 Toulouse Cedex 6). Afin d'établir la convention de formation que nous vous enverrons par courrier en deux exemplaires (dont un est à nous retourner signé), nous vous prions de bien vouloir renseigner les éléments ci-contre.

VALIDEZ VOTRE INSCRIPTION

Contactez le Service formation continue de la Chambre de métiers et de l'artisanat au 05 61 10 47 28 formation@cm-toulouse.fr

Date de formation sélectionnée :

Nom du participant :

Prénom :

Tél./E-mail :

.....

Adresse de l'entreprise :

.....

Nom/prénom du chef d'entreprise :

L'entreprise est-elle inscrite au Répertoire des métiers ?
.....

Initiatives Haute-Garonne

MARTRES TOLOSANE

LE PRÉSIDENT PÉREZ RENCONTRE UNE DÉLÉGATION ESPAGNOLE



La délégation des artisans espagnols avec le président Pérez et les représentants de la mairie de Martres Tolosane.

Une délégation d'artisans espagnols (province de Lérida en Catalogne) est venue récemment découvrir l'artisanat d'art de l'Ariège et de la Haute-Garonne à l'invitation des deux CMA. En Haute-Garonne, elle a été reçue le samedi après-midi à Martres Tolosane par Carole Delga, maire, et par Pierre Pérez, président de la CMA 31, accompagné de Jean-François Agnès, responsable de l'antenne de Saint-Gaudens, et Gérard Roux de la CMA 09. Cette rencontre a permis de présenter la Route de l'artisanat et des métiers d'art de Midi-Pyrénées réa-

lisée par les Chambres de métiers et de l'artisanat et d'échanger sur les métiers et leurs évolutions respectives des deux côtés des Pyrénées. Après une réception à la mairie, la journée s'est poursuivie par une visite de la faïencerie du Matet, suivie par celle de l'atelier Smock de Cathy Buytaert, fabricante de bougies décoratives à Mane.

Titres de qualification

613 % d'augmentation

2009 est l'année des maîtres artisans et maîtres artisans en métiers d'art ! À la suite d'une campagne de sensibilisation lancée en septembre 2008, 83 personnes se sont vues décerner le titre de maître artisan en février 2009 et 24 le titre de maître artisan en métiers d'art, en comparaison avec 2008 où seulement 15 personnes avaient obtenu le titre de maître artisan. Vous aussi, n'hésitez plus, distinguez-vous et affirmez votre expérience professionnelle à travers votre titre. Affichez le savoir-faire des entreprises artisanales auprès de vos clients et des consommateurs. Le répertoire des métiers vous accompagnera efficacement et prendra en charge la constitution de votre demande.

CONTACT CMA :

Laurence Rodriguez
au 05 61 10 47 24
lrodriguez@cm-toulouse.fr



Précision LMA n° 69 page 10 : La photo de Philippe Crasse, Atelier le Ludion a été prise par le photographe Jean-David Delépine.

PréviFrance, ma mutuelle sur mesure!

Découvrez notre offre réservée aux travailleurs non salariés

- Votre régime obligatoire
- Votre mutuelle santé
- Votre maintien de revenus
- Vos assurances auto et habitation

Nos conseillers se déplacent, prenez rendez-vous avec eux...

Vos agences en Haute-Garonne

TOULOUSE 80, rue Matabiau 11 bis, place St Cyprien 45, grande rue St Michel	MURET 35, allées Niel
COLOMIERS 1, passage du Lioran	ST GAUDENS 34, boulevard Pasteur

N° Vert 0 800 09 0800

Un savoir-faire reconnu depuis plus de 50 ans en santé/prévoyance.

PREVIFRANCE mutualité

www.previFrance.fr

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité. RNIM 776 950 669



L'OUTIL EN MAIN

Après deux ans d'activité croissante, l'association L'Outil en main de Toulouse recherche pour la rentrée 2009 des retraités des métiers de l'artisanat pour transmettre leur savoir-faire aux jeunes. L'Outil en main : Initier aux métiers manuels grâce à la transmission intergénérationnelle.



Un actif sur 10 en France travaille dans l'artisanat qui est le premier employeur de France. Pour contribuer à promouvoir les métiers artisanaux, l'association toulousaine L'Outil en main initie les jeunes de 9 à 14 ans aux métiers manuels avec de vrais outils au sein de vrais ateliers. Ces ateliers sont animés par d'anciens professionnels, artisans

ou ouvriers qualifiés, bénévoles, généralement à la retraite. Cet engagement bénévole permet ainsi à des femmes et à des hommes de métier, riches d'expériences, de garder le contact avec la vie active en transmettant aux jeunes leur savoir-faire. Les ateliers de L'Outil en main, rassemblant jeunes et anciens, se déroulent deux fois par mois le mercredi après-midi pen-

dant l'année scolaire, dans les locaux de la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment à Toulouse. Moments d'échanges privilégiés : un « homme de métier » se consacre au maximum à trois enfants, (une initiation tant humaine que technique par le goût de l'effort et la satisfaction du travail bien fait). Moments conviviaux, les ateliers sont également l'occasion pour les femmes et les hommes de métier de retrouver leurs pairs. L'Outil en main a pour but la valorisation de tous les métiers manuels artisanaux, métiers du bâtiment, métiers du patrimoine. Pour animer les ateliers en 2009-2010, l'association recherche pour septembre 2009 des femmes et des hommes de métier pour contribuer à valoriser les métiers suivants : maçonnerie, serrurerie, métiers de l'électricité et du bois.

VOUS ÊTES PRÊT À PARTICIPER...

à cette aventure humaine, rejoignez L'Outil en main de Toulouse en contactant : Serge Llehi, Président de L'Outil en main de Toulouse au 06 09 06 09 46 ou oem.tlse@free.fr

LE LABEL ÒC PER L'OCCITAN, QU'ES AQUÒ ?

Òc per l'occitan est un label qui valorise l'occitan dans la vie économique (produits étiquetés en occitan, langue parlée à l'accueil du client...). Faire l'acquisition de ce label, c'est mettre en avant une identité originale, afficher une sensibilité pour la langue occitane et le désir d'en favoriser la socialisation. Pour un artisan, une entreprise, recevoir le label Òc per l'occitan, c'est entrer dans un réseau de consommateurs demandeurs d'un service en occitan, de produits affichant l'occitan et toucher un public nouveau, même au-delà des frontières en facilitant les échanges avec d'autres pays de langue romane. Il se traduit par un certificat adapté aux capacités de chacun, trois niveaux sont ainsi définis :

■ Aicí l'occitan nos agrada : L'occitan est



visible principalement à l'écrit.

■ Aicí parlam occitan : L'occitan est parlé par au moins une personne au service du public.

■ Aicí l'occitan es pertot : L'occitan est la langue majeure de communication.

Òc per l'occitan assure par ailleurs la promotion de ses adhérents grâce à un annuaire imprimé, un site Internet, une signalétique visuelle qui permet de faciliter le repérage du label, des conseils pour aider à rendre l'occitan davantage présent

dans son activité, et une recherche permanente de médiatisation notamment par des remises de certificats collectives.

L'annuaire 2009-2010 vient de paraître et regroupe 138 structures labellisées sur l'année.

CONTACT

Òc per l'Occitan/Institut d'Estudis Occitans - 42 rue des blanchers 31000 Toulouse - Tél. : 05 67 00 65 31 ofici@occitan-oc.org - www.occitan-oc.org

RENAULT KANGOO EXPRESS EXTRA SURÉQUIPÉ. PAS SURFACTURÉ.

RENAULT KANGOO EXPRESS EXTRA dCi 70
10800€ HT⁽¹⁾ - 1000€⁽²⁾
 SOUS CONDITION DE REPRISE SI VOTRE VÉHICULE A PLUS DE 10 ANS

www.entreprises.renault.fr

CLIMATISATION - KIT MAINS-LIBRES BLUETOOTH® - RADAR DE RECUIL - RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE

(1) Prix conseillé pour un Kangoo Extra dCi 70 à 10 800 € HT incluant la remise Renault de 3 500 € HT et la prime à la casse Renault de 1 000 € HT sous condition de la reprise d'un véhicule de plus de 8 ans destiné à la casse par rapport au tarif n° 2178/03 au 04/05/09 de 15 300 € HT. Offre non cumulable, réservée aux artisans, commerçants et sociétés (hors loueurs et flottes sous protocole), valable du 04/05/09 au 31/07/09 dans le réseau Renault participant. (2) Dans la limite de la mesure gouvernementale annoncée le 04/12/08, pour l'achat d'un véhicule utilitaire neuf et la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans destiné à la casse.

Renault préconise **elf**



Dans Le Réseau Renault Grand Sud Ouest



Le spécialiste du véhicule utilitaire neuf et occasion

Vente de véhicules multimarques

Neufs, Récents, faibles kilométrages, Occasions
 Vente de véhicules utilitaires Neufs et Occasions

**NOUS ACHETONS VOTRE VEHICULE
 SANS OBLIGATION D'ACHAT**

De nombreux véhicules disponibles :

Châssis cabine – Bennes – Caisses 20 m³ – Fourgons
 Plateaux – Frigos – etc

Une équipe de professionnels avec 35 ans d'expérience
 dans la distribution et la maintenance automobile

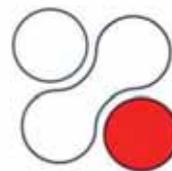
**Route de Revel
 6 avenue de la Marcaissonne
 31400 TOULOUSE**

Tel : 05 34 656 025

Contact : Jean-Christophe Corrège

MGC
 armaturiers

Sarkis MELQUOT
 France :
 10 rue Etienne Bacquie
 31100 Toulouse
 Bat.D Appt.23
 Port. : 06 99 17 38 29



Pose d'armature

BTP - Génie civil

STIPA 

Peinture et fourniture pour la carrosserie

**38 Chemin de MONTREDON
 ZAC DE GABARDIE
 31200 TOULOUSE**

**TEL : 05 61 26 29 16
 FAX : 05 61 26 29 17**

Professionnels, reprenez une entreprise en toute sérénité.



Vous souhaitez reprendre une entreprise tout en protégeant votre patrimoine ?

La Banque Populaire vous aide à exprimer votre audace d'entreprendre grâce au prêt Socama Transmission-Reprise. Celui-ci vous apporte le financement nécessaire, tout en protégeant votre patrimoine. Le montant des cautions personnelles est limité à seulement 25% du montant initial du prêt. Alors, profitez de cette exclusivité pour vous lancer et contactez un Conseiller Banque Populaire.

* Prêt allant jusqu'à 150 000 €. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et par la SOCAMA. En cas de défaillance, le recours de la Banque à l'encontre de l'emprunteur s'exerce sans limitation sur les biens affectés à l'exploitation de son entreprise mais est limité à 25% du montant initial du prêt sur ses biens hors exploitation.



Pour ces opérations la SOCAMA bénéficie d'une garantie au titre du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation de la Communauté Européenne.